

dans les rues où ils se rencontraient journallement. L'affaire paraît en rester là.

X

Le 27 juin 1678 (archives judiciaires), procès contre certains soldats de la garnison accusés d'avoir blessé à coups d'épée Claude de Saintes, débitant de vin à la pinte et au pot.

27 juillet 1680 (ibid)—André Hachim, sergent du bailliage, et Denis Marceau, geôlier de la prison, racontent qu'en visitant les quartiers de la ville, vers 10 heures du soir, pour faire observer les ordonnances concernant la fermeture des débits de vins, ils entendirent du bruit "comme gens se querellant" dans le cabaret de Charles Testard de Folleville. Etant entrés, ils virent à table, buvant, le chirurgien Martinet de Fonblanche, Lafontaine serviteur du gouverneur Perrot, et autres.... qu'en sortant de ce lieu ils furent poursuivis "avec des pierres, l'épée à la main (!!!) dont le dit Marceau fut blessé aux deux mains et au bras".

Tant de plaintes de ce genre furent portées contre le cabaret de Folleville, tenu surtout par sa femme, une demoiselle de La Marque, que finalement le séminaire décida de faire supprimer ce lieu de désordre. Ce ne fut pas facile, car Madame de Folleville, se réclamait à la fois du gouverneur du pays et du gouverneur de Montréal.

7 mars 1683. On dit dans un document que le sieur "Alexandre Turpin, premier maistre d'armes de ce pays du Canada", est à Montréal.

X

Au mois de juin 1684 eut lieu le fameux duel entre le gouverneur Perrot et Lemoyne de Sainte-Hélène (Voir Bull. des R. H., XIII, 131).

3 et 4 juillet 1687. Procès de Claude Perthuis, Lalonde, Quesnel, Garnier et autres accusés d'avoir battu et maltraité plusieurs sauvages à coups de fusils et plats d'épée à propos d'un chien dérobé à Perthuis.

X

Le 8 septembre 1687, comparution de Jean Hubou de Longchamps dit Tourville, âgé de 31 ans, brigadier au service de M. le marquis de Denonville.

Ce militaire, fils de l'ancien procureur fiscal de Montréal, avait été arrêté sur l'ordre du marquis, voici pourquoi.